



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENTS N° 2098-LAS-205 ET N° LAS-0146-3

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à toutes les personnes intéressées que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté les règlements suivants à sa séance du 3 juin 2024 :

Premier projet de règlement 2098-LAS-205 modifiant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à encadrer les constructions hors toit sur l'ensemble du territoire

Projet de Règlement numéro LAS-0146-3 modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables (PIIAD) numéro LAS-0146 de manière à ajouter un chapitre encadrant les constructions hors toit sur l'ensemble du territoire

Le règlement 2098-LAS-205 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire tandis que le règlement LAS-0146-3 n'en contient aucune.

Compte tenu du fait que les deux projets de règlement traitent des constructions hors toit, la consultation publique portera à la fois sur les deux règlements. Cette consultation aura lieu le 3 juillet 2024 à 18 h, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse d'arrondissement, ou un autre membre du conseil, expliquera les projets de règlement ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ces projets de règlement sont disponibles pour consultation au bureau de la secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse montréal.ca/lasalle.

DONNÉ À LASALLE, ce 21 juin 2024.

Nathalie Hadida, OMA
Secrétaire d'arrondissement